

LA GESTION DES ORDURES MÉNAGERS

FICHE
PRATIQUE

Depuis 2013, Metz Métropole, en accord avec la ville de Metz, met à disposition des habitants de nouveaux conteneurs pour la collecte des déchets. Deux types de solutions existent : les bacs (individuels ou collectifs) et les points d'apport volontaire enterrés. Ces dispositifs permettent une collecte plus propre, plus sécurisée et plus écologique.



LES DÉCHETS MÉNAGERS C'EST LE GRIS !

(À jeter dans un sac bien fermé)

- Produits gras et restes de cuisine
- Papiers et emballages souillés
- Polystyrène et produit d'hygiène
- Films, sacs et barquettes plastique



LES EMBALLAGES RECYCLABLES C'EST LE JAUNE !

(À jeter en vrac)

- Bouteilles et flacons en plastique
- Papiers et journaux
- Emballages métalliques
- Cartons et briques alimentaires



LES EMBALLAGES EN VERRE C'EST LE VERT !

(À jeter dans les bornes les plus proches de chez vous)

- Pots
- Bouteilles
- Bocaux en verre

TOUS SONT TRIÉS ET RECYCLÉS

→ **POUR TOUTES QUESTIONS :**
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
• 03 87 20 10 10
• metzmetropole.fr
• qualitedechets@metzmetropole.fr

Certains déchets (encombrants...) doivent être apportés en déchèterie.

Renseignez-vous au
03.87.34.64.60.
service-clients@haganis.fr